

QUESTION ORALE CONCERNANT LE PROJET D'AMENAGEMENT DE LA SALLE DU RDC DE L'EX CONSERVATOIRE MUNICIPAL

Depuis 2014, la majorité municipale a défendu plusieurs projets concernant cet équipement public majeur : création d'une maison des artistes, création d'une pépinière d'entreprise, cession totale ou partielle à un prestataire privé.

Le dernier projet en date consiste en la cession de la quasi-totalité de la surface actuelle (1150 m²) et à l'aménagement d'un espace résiduel de 192 m² (plus 100 m² d'annexe).

Le coût prévisionnel d'aménagement de cet espace résiduel est passé de 120k€ à 1 M€ en un an.

En réponse aux questions qui ont été posées notamment lors du Conseil de quartier Ormeaux – Renards sur cette dérive financière considérable, le Maire s'est contenté de souligner qu'il ne s'agissait pas du même projet.

Alors que la situation financière de la ville est jugée fragile par la Majorité municipale elle-même, l'utilité de ces travaux, engagés sans la moindre concertation préalable, ne parait pas évidente.

C'est pourquoi au regard du coût conséquent de cet aménagement (qui représente l'équivalent de 10 points de taxe d'habitation), l'ensemble des groupes d'opposition demandent solennellement au Maire d'apporter les précisions suivantes au Conseil Municipal :

1/ Ce projet d'aménagement a-t-il fait l'objet d'un concours d'architectes et si oui selon quel cadrage préalable ?

2/ Quels ont été les critères de choix du projet retenu ?

3/ Quel est le coût résiduel pour la ville au regard des éventuelles subventions attendues de la part de l'Etat, de la Région, du Département ou du Territoire ? Merci de détailler les demandes de subventions qui ont été faites

4/ De quelles natures précises sont les travaux qui seront engagés ?

5/ Quel est le montant des travaux lot par lot ?

6/ Quel est le montant des études et honoraires ?

7/ Quel sera le coût annuel récurrent lié à l'exploitation de ces locaux ?